



REGLEMENT CRITERIUM FOOTBALL VETERANS

SAISON 2020-2021

Les joueurs doivent être âgés de plus de 35 ans.

2 joueurs de 32 ans et plus sont admis en équipe. Ils doivent jouer dans l'esprit pour ne pas remettre en cause cette close destinée aux équipes à faible effectif. **1 à 2 féminines sont admises** dans les mêmes conditions d'âge.

Les équipes sont formées de 7 joueurs, sauf accord entre les deux correspondants. Les remplaçants sont en nombre illimité, entrent et sortent du jeu à n'importe quel moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu.

TOUT JOUEUR EXCLU PAR LA FFF NE PEUT PAS JOUER EN UFOLEP

Un délai de 48 H doit être respecté entre un match UFOLEP et un match FFF

Chaque joueur doit être en possession d'une licence UFOLEP de type R2 dûment homologuée de la saison en cours.

La date limite pour le retour des licences à l'UFOLEP est fixée : **au 15 octobre 2020**

Les rencontres sont fixées le samedi après-midi à 18 H, **EXCEPTIONNELLEMENT** les équipes ont la possibilité de jouer, **après entente**, à un autre moment. Les correspondants des équipes **qui se rencontrent doivent se contacter 10 jours avant** pour se mettre d'accord sur le lieu, le jour et l'heure du match. Ce délai leur permet d'avertir leurs joueurs la semaine avant la rencontre et doit simplifier leur tâche. Toute annulation le jour de la rencontre entraînera un forfait pour l'équipe l'ayant provoqué (la feuille de match doit néanmoins être envoyée).

L'EQUIPE QUI SE DEPLACE CONTACTE LA RECEVANTE

Les parties se déroulent en 2 mi-temps de 35 minutes.

Victoire	3 points
Nul	2 points
Défaite	1 point
Forfait	0 point

L'horaire fixé entre les 2 correspondants doit être respecté. Après un retard de 30 mn non signalé au correspondant de l'équipe adverse, l'équipe présente peut demander le forfait (résultat : défaite par 3 à 0)

3 forfaits entraînent un forfait général accompagné d'une amende de 30 €.

Les matchs se déroulent en auto-arbitrage – pas de hors-jeu.

Les correspondants doivent être en possession des licences (signées et accompagnées d'une photo d'identité obligatoire) ou des licences provisoires avant le match. Ils doivent s'assurer que chaque joueur a sa licence UFOLEP.

Toute rencontre reportée doit être signalée à l'UFOLEP par l'équipe recevante dans la semaine suivant la journée et être automatiquement programmée pour la journée de rattrapage qui suit. Tout match reporté non signalé entraînera un forfait pour l'équipe recevante.

La commission technique foot vétérans UFOLEP se réunit chaque fois que nécessaire et étudie les réclamations. C'est elle, seule, qui règle tout problème ou litige apparu lors des journées précédentes. Elle décide des sanctions à donner. Elle prend toute décision concernant l'organisation du football UFOLEP.

Rôle du correspondant de l'équipe : il est essentiel pour le contact avec les équipes, l'accueil et le bon déroulement de la rencontre (bonne gestion de ses joueurs : remplacer immédiatement un joueur « énervé »).

Arrêt anticipé d'une rencontre : si une rencontre devait se dérouler à l'encontre de l'esprit UFOLEP, les deux correspondants d'équipes peuvent interrompre celle-ci. Dans ce cas, ceci doit nécessairement apparaître sur la feuille de match, si possible signée par les 2 correspondants.

Envoi des feuilles de match : **elles doivent parvenir à l'UFOLEP impérativement la semaine suivant la rencontre, afin d'établir fidèlement le classement.** Les responsables des clubs doivent faire preuve de rigueur et respecter cette règle.

Faits à signaler : tous les incidents intervenus au cours d'une rencontre (joueurs blessés, incidents...) doivent être immédiatement signalés à l'UFOLEP (responsable de commission ou délégué) par téléphone. Ceci permettra de traiter des suites à donner dans les meilleurs délais. Après incident (corporel, matériel) le correspondant doit réclamer avec l'envoi de la feuille de match, auprès de l'APAC Assurance, une feuille de déclaration de sinistre.

L'UFOLEP s'interdit de laisser jouer les joueurs punis par la F.F.F.. En conséquence, tout joueur suspendu par F.F.F. sera automatiquement suspendu pour les rencontres UFOLEP pendant toute la durée de la suspension.

PROTOCOLE DE DEBUT DE RENCONTRE

Pour respecter l'équipe adverse et le championnat UFOLEP, les correspondants devront avoir pour réflexe de présenter automatiquement les licences des joueurs participants à la rencontre. Une non présentation sera un non respect de l'adversaire du championnat et de l'esprit UFOLEP.